

REGLEMENT DES
COMPETITIONS À
FINALITÉ
DÉPARTEMENTALE



SAISON
2025-2026



COUPE DE L'ANJOU



La **COUPE de L'ANJOU** est une compétition par équipe qui concerne la GAM, la GAF, la GR et la Gac.

Engagement maximum d'une équipe par discipline par club

REGLEMENTATION

Coupe de l'Anjou GAF :

Composition d'équipe : 8/5/5

2 gymnastes de 7 à 9 ans sur le programme Performance 7-8-9 FFG

3 gymnastes de 10 à 13 ans sur le programme Performance Régionale FFG

3 gymnastes de 14 ans et + sur le programme Performance Régionale FFG

Programmes : Programme Performance Régionale et Performance 7-8-9 (brochures FFG)

1 gymnaste de 7 à 9 ans, 2 gymnastes de 10 à 13 ans et 2 gymnastes de 14 ans et + passent à chaque agrès

POUR LES 7-8-9 LA PRECISION DU MOUVEMENT PRESENTÉ DEVRA FIGURER SUR LA FEUILLE DE MATCH

Calcul de la note de l'équipe à l'agrès :

1 note 7-8-9 ans + 2 notes 10/13 ans + 2 notes 14 ans et + seront prises en compte pour le total point par agrès.

2 jokers possibles dans la compétition.

Coupe de l'Anjou GAM :

Composition d'équipe : 6/3/3

2 gymnastes de 7 à 9 ans

2 gymnastes de 10 à 13 ans

2 gymnastes de 14 ans et +

Programmes :

Fédéral A pour tous les âges (7 éléments) aussi au saut de cheval pour toutes les années d'âge.

Pour les gymnastes de 7 à 9 ans : possibilité d'utiliser la grille Fédéral B,

Pour les gymnastes de 10 à 13 ans: possibilité d'utiliser **2 éléments** de la grille Fédéral B

Pour les gymnastes de 13 ans et + : éléments C possibles/fédéral B interdit

Au saut pas de plafond.

*Au saut une pénalité de 2,00 points sera appliquée pour saut non maîtrisé

Obligation de présenter 1 gymnaste de chaque catégorie d'âge.

Calcul de la note de l'équipe à l'agrès :

1 note 7 à 9 ans + 1 note 10 à 13 ans + 1 note 14 ans et + seront prises en compte pour le total point par agrès

2 jokers possibles dans la compétition.

JOKER GAF/GAM :

Définition :

C'est la possibilité de remplacer une des notes obtenues.

L'équipe peut utiliser deux JOKERS maximum pendant la compétition.

Quelle que soit la note obtenue par le joker, celle-ci est prise en compte pour le calcul du total à l'agrès de l'équipe.

Pour la GA, UN SEUL JOKER POSSIBLE A L'AGRES.

Pour la GAF :

Un joker 7-8-9 ans remplace la note 7-8-9 ans

Un joker 10-13 ans remplace la note 10-13 ans

Un joker 14 et + remplace la note 14 et +

Pour la GAM :

Un joker 7-8-9 ans remplace la note 7-8-9 ans

Un joker 10-13 ans remplace la note 10-13 ans

Un joker 14 et + remplace la note 14 et +

Nota : un gymnaste ne peut pas concourir deux fois au même agrès.

Modalités d'utilisation :

Une fois les passages effectués et les notes obtenues, l'entraîneur signale à la direction du concours et au jury concerné, qu'il désire utiliser un joker.

Le joker passe, sa note rentre dans les notes à comptabiliser :

L'ensemble des notes (gymnastes suivant ordre de passage, joker(s)) seront reportées sur la feuille de match.

Lors de l'appel d'un joker, le juge arbitre procédera, sur la feuille de match, à l'annulation de la note non retenue (par rayures de la ligne).

Puis, l'entraîneur apposera sa signature sur la feuille de notes en face du nom du gymnaste dont la note ne sera pas retenue.

Coupe de l'Anjou GR :

Composition des équipes :

- 2 gymnastes individuelles : 1 de 13 ans et -
1 gymnaste de 14 ans et plus

- 2 ensembles : 1 ensemble de 13 ans et -
1 ensemble de gymnastes de 14 ans et plus

Les 2 individuelles et les 2 ensembles passent

Programme GR :

Individuelles → Niveau fédéral

Ensembles → Niveau Federal A ou B

Toutes les notes comptent. Chaque équipe peut utiliser 2 jokers pendant la rencontre.

JOKER GR :

Définition :

C'est la possibilité de remplacer une des notes obtenues.

L'équipe peut utiliser deux JOKERS maximum pendant la compétition.

Quelle que soit la note obtenue par le joker, celle-ci est prise en compte pour le calcul du total de points de l'équipe.

Un joker « Individuelle GR », « Duos » ne pourra remplacer qu'une note « Individuel GR », « Duos ».

Un joker « Ensemble », « Trio » ne pourra remplacer qu'une note « Ensemble », « Trio ».

Nota : une « Individuelle GR » et un « Ensemble » ne peuvent pas repasser comme Jokers pour remplacer leur propre note.

Modalités d'utilisation :

Une fois les passages effectués et les notes obtenues, l'entraîneur signale à la direction du concours et au jury concerné, qu'il désire utiliser un joker.

Le joker passe, sa note rentre dans les notes à comptabiliser.

Remarque : pour permettre une ouverture maximum vers de nouveaux clubs et rendre possible l'organisation par le plus grand nombre de clubs, de la Finale de la Coupe de l'Anjou, les exercices pourront s'effectuer sur un praticable dynamique de GA.

Coupe de l'Anjou GAC :

Composition des équipes :

- 2 ou 3 unités (duo, trio ou quatuor)

Attention : 1 gymnaste ne peut concourir dans 2 unités différentes

Toutes les unités de l'équipe passent et les 2 meilleures notes sont retenues pour le total Equipe.

Programme GAC : programme fédéral FESTIGAC ou programme performance National B.

BONUS GAC :

Un BONUS de 1 point est ajouté au total équipe pour la composition d'une équipe avec 1 duo, 1 trio et 1 quatuor.

JURYS :

Les jurys sont composés de juges arbitres, convoqués par le comité départemental, et des juges clubs.

TENUES VESTIMENTAIRES :

Réglementation code de pointage

DEROULEMENT :

La Coupe de l'Anjou est une rencontre inscrite dans le fair-play, la bonne ambiance et l'esprit de convivialité.

La compétition se déroule selon les règlements en vigueur au sein de la FFG (suivant les années d'âges)

PALMARES :

- 1 Palmarès GAF
- 1 Palmarès GAM
- 1 Palmarès GR
- 1 Palmarès Gac
- Challenge Club :

Le Challenge Club prend en compte la participation des clubs dans les différentes disciplines qui ont donné lieu à un classement avec au moins 2 clubs

Le classement des clubs pour ce challenge est établi en additionnant les places obtenues par chacune de ses équipes : 1 pt pour la première place, 2 pts pour la deuxième place, 3 pts pour la troisième place et ainsi de suite jusqu'à la dernière place.

Pour les clubs n'ayant pas d'équipe dans une ou plusieurs disciplines prise en compte pour l'attribution du Challenge, il leur sera attribué les points de la dernière place des disciplines manquantes majoré de 1.

Le gagnant du Challenge Club est celui qui selon les critères ci-dessus obtiendra le total le plus faible

En cas d'exæquo, le club ayant présenté le plus grand nombre d'équipes est classé 1^{er}. S'il reste encore des exæquos, les points des équipes classées dernières de leurs disciplines sont attribués aux clubs non représentés dans ces disciplines et le club réalisant le meilleur total est classé 1^{er}.

TITRES :

Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Artistique Féminine
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Artistique Masculine
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Rythmique
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou Gymnastique Acrobatique

COMPOSITION DES DELEGATIONS :

Chaque délégation se compose comme suit :

1 représentant administratif

Les équipes sont constituées de :

Pour la GAF : 2 entraîneurs - 8 gymnastes - 2 juges

Pour la GAM : 2 entraîneurs - 6 gymnastes - 2 juges

Pour la GR : 2 entraîneurs - 2 individuelles – 2 ensembles – 2 juges

Pour la Gac : 2 entraîneurs - 1 Duo - 1 Trio - 2 juges

ENGAGEMENTS :

Les engagements doivent parvenir au Comité Départemental avant le 26 avril 2025.

En GAC, chaque club peut présenter une équipe dans une ou plusieurs catégories.

Les Clubs ne peuvent pas engager plus d'une équipe par discipline.

Si dans une discipline, un seul club est engagé, celui-ci a la possibilité d'engager une deuxième équipe.

Toutefois le classement de cette discipline ne sera pas pris en compte pour le Challenge Club.

Aucun droit d'engagement n'est demandé pour cette compétition

Challenge de l'Anjou individuel et finale départementale par équipe



Challenge de l'Anjou individuel

Engagements :

Sont autorisés à participer au Challenge tous les gymnastes (loisirs ou compétitifs) souhaitant s'engager dans une catégorie supérieure à la saison en cours.

Les engagements seront gérés par les clubs.

Interdiction de descendre de catégorie entre les compétitions départementales et le Challenge de l'Anjou. Ce changement de catégorie sera fait en coordination avec le Comité Départemental.

La montée d'une catégorie est obligatoire.

Les engagements sont ouverts aux licenciés non-compétitifs sans changement de licence et ont le choix de s'engager dans la catégorie de leur choix.

GAF

EN FONCTION DU NOMBRE D'EFFECTIF RASSEMBLEMENT DES CATEGORIES

Challenge de l'Anjou Individuel Performance :

Programme National (Programme Performance en respectant les catégories d'âge)

- Catégories :

Challenge Perf A 14 ans et +

Challenge Perf A 10-11-12-13 ans

Programme Régional (Programme Performance en respectant les catégories d'âge)

- Catégories :

Challenge Perf Rég 14 ans et plus

Challenge Perf Rég 12-13 ans

Challenge Perf Rég 10-11 ans

Challenge Perf Rég 8-9 ans

Challenge Perf 7 ans (tous niveaux possibles)

Challenge de l'Anjou Individuel A :

Programme Fédérale A

-Catégories :

Challenge A 14 ans et plus

Challenge A 12-13 ans

Challenge A 10-11 ans

Challenge A 9 ans (Sous réserve de l'ouverture des engagements)

Challenge de l'Anjou Individuel B :

Ouvert aux gymnastes engagées en équipe fédérale B (n'ayant pas fait d'individuel fédérale A) et aux licenciées non compétitives uniquement.

Sous réserve de l'ouverture des engagements

Programme Fédérale B

- Catégories :

Challenge B 14 ans et +

Challenge B 12-13 ans

Challenge B 10-11 ans

Challenge B 7-8-9 ans (en fonction des engagements les 7 ans seront seules).

GAM

Challenge de l'Anjou Individuel Performance :

Les gymnastes engagés en fédérale A, à partir de 10 ans, sur la saison en cours, devront s'engager en national. Ils ont interdiction de s'engager en perf Rég 10 ans.

Programme Performance

- Catégories :

Challenge Perf A 15 ans et plus (Programme National A sur le Code FIG)

Challenge Perf A 13-14-15 ans (Programme Imposés de 4 à 6)

Challenge Perf A 10-11-12 ans (Programme Imposés de 4 à 6)

Challenge Perf Rég 9-10 ans (Programme Imposés de 1 à 3) réservé aux licenciés loisirs ou engagés en équipe fédérale B

Challenge Perf Rég 7-8 ans (Programme Imposés de 1 à 3) réservé aux licenciés loisirs ou engagés en équipe fédérale B

Challenges de l'Anjou Individuel A :

Réservé aux licenciés loisirs ou engagés en équipe fédérale B

Programme Fédérale A

- Catégories :

Challenge A 14 ans et plus

Challenge A 12-13 ans

Challenge A 10-11 ans

Finale départementale par équipe

Conformément au Règlement Technique de la FFG, des Finales Départementales Equipes sont organisées.

Elles concernent, selon ce règlement les équipes des Filières Fédérales A et B non qualifiées pour une Finale ou une étape interdépartementale.

Le Comité Départemental, organise aussi pour les équipes des Filières Performances le même circuit compétitif avec des Finales Départementales pour celles qui ne sont pas qualifiées pour une Finale ou une étape interdépartementale.

Le comité procède aux engagements. En cas de non-participation les clubs devront déclarer forfait en respectant les règles habituelles.

